

Une solution santé au service des habitants

Ploemeur - 22 Septembre



Pascaline Alno, Laurent Piot et Patricia Morel, directrice du CCAS, lors de la signature de la convention. |

Le dispositif Ma commune ma santé devrait permettre à tous les administrés de revenir au système de soins.

Quatre millions et demi de français n'ont plus accès à une couverture complémentaire des frais de santé.

Face à ce constat, des élus du Sud-Ouest ont créé l'association Actiom afin d'offrir au plus grand nombre, une solution mutualisée : Ma commune ma santé (MCMS).

L'association propose aux communes, par le biais du Centre communal d'action sociale (CCAS), un dispositif solidaire qui permet à tous les administrés, sans distinction sociale, de bénéficier d'une couverture santé de qualité.

« L'association a fait un travail juridique, établi un cahier des charges et émis des appels d'offres avant de mettre en place le projet, explique Laurent Piot, correspondant régional de MCMS. Aujourd'hui, nous pouvons offrir aux communes une solution clé en main de complémentaires santé. »

La mairie de Ploemeur vient de signer une convention avec l'Actiom. « **Nous espérons que le dispositif Ma Commune Ma Santé permettra à tous de revenir au système de soins** », précise le maire, Ronan Loas.

« **La mairie, par le biais du CCAS, informe les intéressés, mais n'intervient pas dans la souscription** », précise Pascaline Alno, vice-présidente du Centre d'action sociale.

Jeudi 24 septembre, réunion publique d'information sur le dispositif à 19 h, salle Port Blanc, à l'Océanis.